



**PRÉFET
DE LA SEINE-
MARITIME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**DIRECTION DE LA COORDINATION
DES POLITIQUES PUBLIQUES
ET DE L'APPUI TERRITORIAL**

Bureau des procédures
publiques - Suivi ICPE

Rouen, le

12 JAN. 2022

Affaire suivie par Catherine DUBUISSON
Gestionnaire des dossiers liés à l'environnement
Tél. : 02.32.76. 51.73
Courriel : catherine.dubuisson@seine-maritime.gouv.fr

Ref : 03-12/2021

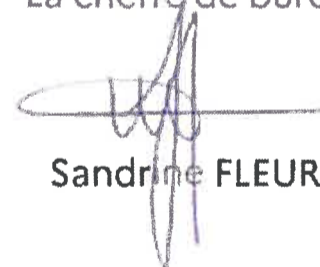
Monsieur le directeur,

Je vous prie de bien vouloir trouver, ci-joint, la copie de l'arrêté préfectoral en date du 10 janvier 2022 relatif à l'exploitation d'une usine de production d'hydrogène par électrolyse de l'eau située à Saint-Jean-de-Folleville et exploitée par H2V Normandy.

Une copie de cet arrêté est à conserver au siège de l'établissement, l'autre à afficher en permanence sur le(s) lieu(x) d'exploitation.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le directeur, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le préfet de la Seine-Maritime,
et par délégation
La cheffe de bureau

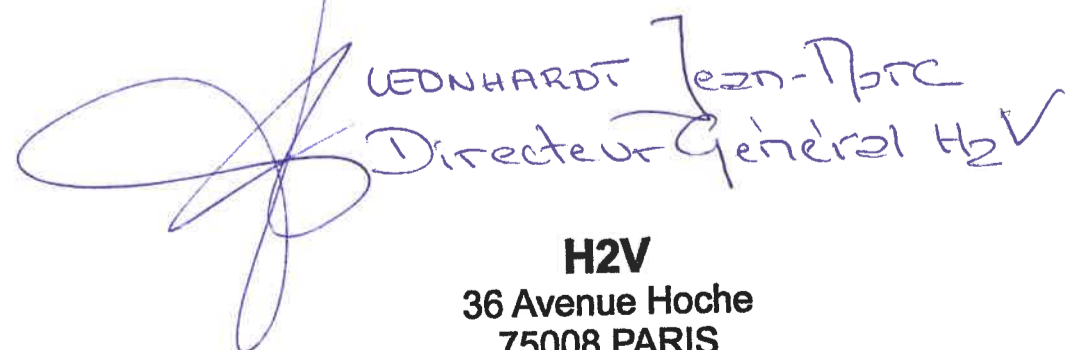


Sandrine FLEURY

Société H2V NORMANDY
36 Avenue Foch
75008 PARIS

COURRIER RAR 2C 169 924 3648 2

Merci à LER et Benoit VANTOUROUT
pour leur contribution majeure
à la réalisation de cette
première mondiale



LEONHARDT Jean-Pierre
Directeur Général H2V

Préfecture de la Seine-Maritime
7 place de la Madeleine - CS16036 - 76036 ROUEN CEDEX
Standard : 02 32 76 50 00
Courriel : pref-coderst@seine-maritime.gouv.fr

H2V
36 Avenue Hoche
75008 PARIS
Siret 839 257 805 00029